

Université de Sfax
Faculté des Lettres et sciences
Humaines de Sfax



Recherches Universitaires

Academic Research

Revue indexée
Indexed Journal

Numéro 8 - 2010

Revue Recherches Universitaires

Administration et Rédaction

Adresse : Route de l'Aéroport km 4.5 – 3029 Sfax

Adresse Postale : B.P. 1168 Sfax

Tél : 216 74670557- 216 74670558

Fax : 216 74670540

Site web : www.flshs.rnu.tn

Directeur Responsable : **MOHAMED BEN MOHAMED KHABOU**
Directeur de la Rédaction : **MOUNIR TRIKI**

LE COMITE DE REDACTION

Mounir TRIKI

Mohamed BEN AYED

Abdelaziz AYADI

Abdelhamid FEHRI

Mohsen DHIEB

Mohamed BOUATOUR

Mohamed Aziz NAJAH

Mohamed Ben Mohamed KHABOU

Akila SALLAMI BAKLOUTI

Ahmed JAOUA

Nagi OUNALLI

Ali ZIDI

Ali BEN NASR

Habib MAJDOUB

Bachir ARBI

Abdlefatah KASAH

Tarif de l'abonnement annuel

Tunisie et pays de Maghreb

Autres pays :

Les prix de l'abonnement seront envoyés par montant postale ou par chèque bancaire au nom de Mr l'Econome de la faculté des lettres et sciences Humaine de Sfax – c.c.p .294823 avec la mention de « Abonnement à la Revue Recherches Universitaires »

Table of Contents/Table de matières

		Page number
Salwa Qaroui Onelli	The Aesthetics of Resistance in	5
Toufik Megdiche	Les rapports de Sfax avec le Sud tunisien : quelques éléments de réflexion	41
Mounir Guirat	Beharati Mukhariji's Jasmine	63
Henda Ammar Guirat	Containing the Threat of Monstrosity in William Faulkner	75
Fatma Belhaj	The Syntax of Adjuncts	87
Nadia Abid	Who is the True American ?	105



Les rapports de Sfax avec le Sud tunisien : quelques éléments de réflexion

Toufik Megdiche¹

Résumé :

Longtemps considérée comme « capitale du Sud », la ville de Sfax a perdu, au cours des trois dernières décennies, beaucoup de son emprise sur les régions méridionales.

Ceci tient à plusieurs causes : l'atonie de l'économie sfaxienne, l'émigration à Tunis de nombreux entrepreneurs, la dynamique économique récente du Sud notamment l'essor de nouvelles activités échappant au contrôle de Sfax et la décentralisation des services publics qui a contribué au rétrécissement de l'aire d'attraction de Sfax. Ce constat est corroboré par l'évolution des échanges migratoires. En effet, le Sud, a cessé d'être le principal bassin migratoire de Sfax dont l'attraction s'exerce désormais davantage sur les populations du Centre Ouest , surtout celles du gouvernorat de Sidi Bouzid, alors que le Sud demeure fortement polarisé par Tunis.

L'étude des rapports de Sfax avec le Sud renvoie –inéluçtablement- à une problématique plus générale, celle de la régionalisation et l'aménagement du territoire en Tunisie.

L'analyse des différents schémas nationaux d'aménagement du territoire montre que la ville de Sfax est constamment ballottée entre le Centre et le Sud.

Même si le dernier schéma national d'aménagement du territoire propose d'élever Sfax au rang de métropole du Sud, ses recommandations ont peu de chance d'être concrétisées, sans une véritable décentralisation des pouvoirs, qui ne semble pas actuellement être à l'ordre du jour. Dans ces conditions, Sfax, pas plus que les villes du Sud, ne peuvent aspirer à devenir des métropoles du Sud.

1) Laboratoire SYFACTE, FLSH, Sfax, Université de Sfax

خلاصة

علاقة صفاقس بالجنوب التونسي

إن صفاقس التي وقع اعتبارها لمدة طويلة "عاصمة الجنوب" فقدت خلال العقود الثلاثة الأخيرة هيمنتها على المناطق الجنوبية. و يعزى ذلك إلى عدة أسباب من أهمها الوهن الذي أصاب الاقتصاد الصفاقسي و الحركية الاقتصادية الحديثة في الجنوب و بصفة خاصة نمو أنشطة لا ترتبط بصفاقس وكذلك لامركزية الخدمات العمومية التي ساهمت في تقليص منطقة استقطاب صفاقس.

و قد انعكس ذلك على التيارات الهجرية فتقلص استقطاب صفاقس لسكان الجنوب مقابل تزايد استقطابها لسكان الوسط الغربي و بصفة خاصة سكان ولاية سيدي بوزيد بينما بقي الجنوب تحت هيمنة تونس العاصمة.

إن دراسة علاقة صفاقس بالجنوب التونسي تحيل إلى إشكالية عامة و هي الأقامة و تهيئة التراب في البلاد التونسية و يبين تحليل مختلف الأمثلة الوطنية لتهيئة التراب تأرجح صفاقس بين الوسط و الجنوب.

ولئن تضمن المثال الجديد لتهيئة التراب الوطني اقتراحا بجعل صفاقس حاضرة إقليمية للجنوب التونسي فإن ذلك يبدو صعب التحقيق في غياب لامركزية حقيقية و في هذه الظروف لا يمكن لصفاقس أو لأي مدينة أخرى أن تصبح حاضرة للجنوب التونسي.

INTRODUCTION

L'étude des rapports d'une ville avec une région ou un ensemble de régions n'est pas une chose aisée, au moins pour deux principales raisons. D'une part ces rapports s'insèrent dans un cadre plus vaste, celui de l'ensemble du pays; d'autre part ces rapports complexes sont à la fois humains économiques et peuvent être abordés selon plusieurs registres.

Même si les études géographiques la rattachent, en général, à la Tunisie centrale (Despois J. 1961), la ville de Sfax a longtemps été considérée comme « capitale du Sud »; mais , au cours des trois dernières décennies, elle a beaucoup perdu de son emprise sur les régions méridionales.

Dans cette étude, nous n'avons aucune prétention à l'exhaustivité. Il ne s'agit nullement d'évoquer et encore moins d'étudier systématiquement les différents aspects de ces rapports. Outre le fait que ces aspects sont innombrables et complexes, un tel catalogue serait sans intérêt. Notre propos se limitera à dégager les traits les plus saillants de l'évolution récente des rapports de Sfax avec le Sud tunisien, évolution

qui sera approchée par l'analyse des relations économiques et des échanges migratoires.

Par ailleurs, notre recherche renvoie à une problématique plus générale celle de la régionalisation et l'aménagement du territoire en Tunisie. C'est ce qui justifie l'analyse de la question des rapports de Sfax avec le Sud dans les différents schémas nationaux d' l'aménagement du territoire.

I- Le recul de l'emprise de Sfax sur l'économie du Sud

Sfax a réussi, au cours de la première moitié du vingtième siècle à exercer une emprise sur l'économie de Sud, tout en disposant d'une certaine autonomie par rapport à Tunis.

Dans le cadre d'une économie dépendante de type colonial et grâce à la conjonction de conditions favorables, notamment l'existence du seul port de la moitié méridionale du pays et la présence d'une bourgeoisie dynamique, Sfax avait le monopole de l'exportation des phosphates du Sud Ouest et contrôlait notamment le commerce de l'huile et celui des dattes.

Mais cette emprise s'est progressivement relâchée après l'Indépendance à la suite des profonds bouleversements économiques impulsés par un Etat puissant et dans le cadre d'une extraversion accrue de l'économie.

L'affaiblissement de l'emprise de Sfax sur l'économie du Sud – dont les signes étaient perceptibles dès le milieu des années 1970 (Fakhfakh M. 1975)- tient à trois principales causes : l'atonie de l'économie sfaxienne, la dynamique économique récente du Sud notamment l'essor de nouvelles activités échappant au contrôle de Sfax et la déconcentration des services publics.

1 - L'essoufflement de l'économie sfaxienne

L'essoufflement de l'économie sfaxienne et le recul de son poids sur le plan national ont été signalés depuis les années 1970 ; la littérature relative à ce sujet est abondante (Troin J.-F.1985, Signoles P. 1985, Belhedi A. 1992).

A la faiblesse des investissements publics à Sfax, se sont ajoutés depuis les années 1970, les effets conjugués du transfert des capitaux locaux vers d'autres régions (principalement Tunis et villes touristiques)

et l'accélération du mouvement d'émigration des hommes d'affaires et des élites locales à Tunis, ce qui a dépouillé la ville des groupes sociaux les plus dynamiques.

Parallèlement, le transfert à Tunis de sièges sociaux d'entreprises publiques (comme la Banque du Sud) et privées créées par des hommes d'affaires sfaxiens s'est intensifié, illustrant le recul du pouvoir de commandement de la ville.

Dans le secteur industriel, le recul relatif de Sfax est incontestable : à titre d'exemple Sfax ne représentait, en 2003, que 7.5% des industries totalement exportatrices, contre 30.7 % pour le District de Tunis, 20.3% pour le gouvernorat de Monastir, 16.4% pour le gouvernorat de Nabeul et 12% pour celui de Sousse.

Par ailleurs, la faiblesse des investissements publics s'est traduite par de grands déficits dans les infrastructures et les équipements collectifs.

Actuellement, à l'heure de la mondialisation, l'enjeu pour une ville de la dimension de Sfax est d'intégrer le système monde. Concrètement cela suppose la transformation de la ville en un lieu attractif pour les investisseurs. Or, ceux-ci sont peu attirés par Sfax « seulement 3.6 % des investissements étrangers se sont localisés à Sfax (...). Dans le Centre Est, Sousse et Monastir renforcent leurs positions, alors que Sfax perd nettement de son poids » (Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National 1997).

Ainsi, et à l'instar d'autres villes intermédiaires régionales du monde arabe (Alep, Oran, Constantine,...), Sfax a subi, après l'indépendance du pays, une érosion de son pouvoir traditionnel, y compris celui qu'elle exerçait sur le Sud.

2-La nouvelle dynamique économique dans le Sud tunisien

La création d'un pôle d'industriel chimique à Gabès a souvent été considérée comme le principal facteur de réduction de l'emprise de Sfax sur le Sud. « Avec la création du pôle industriel de Gabès, concurrent de Sfax les chances de cette ville de devenir capitale du Sud tunisien sont définitivement compromises » (Sethom H. 1999). Mais les difficultés du secteur des phosphates et de ses dérivés, ajoutées aux conséquences désastreuses de ces activités sur l'environnement, tant à Sfax qu'à Gabès, font que cette question n'est plus d'actualité. D'autant plus que ce pôle

« trop attaché à la mine trop spécialisé et trop tourné vers l'exportation, n'a pas innervé de sa croissance escomptée le Sud tunisien » (SNAT, rapport de 1 phase 1996). Dans l'ensemble, le niveau d'industrialisation est resté modeste, puisque les six gouvernorats du Sud, y compris Gabès, représentent à peine 7 % des emplois industriels du pays.

En réalité, l'emprise de Sfax sur l'économie du Sud s'est relâchée progressivement, surtout à la suite de l'essor d'activités tertiaires qui échappent totalement au contrôle de Sfax et à la mise en place de grandes infrastructures de transport. Le tourisme international a connu une croissance spectaculaire sur le littoral Jerba Zarsis et à un degré moindre dans les oasis du Jerid et de Nefzaoua, si bien que l'ensemble du Sud représente, actuellement, 27 % de la capacité d'hébergement du pays. Le tourisme est directement contrôlé par Tunis et les tour-opérateurs installés dans les grandes villes européennes. L'essor du tourisme a notamment favorisé la mise en place de grandes infrastructures de transport qui reflètent la consolidation des relations du Sud avec Tunis et l'étranger : les aéroports de Tozeur et de Gafsa ajoutés à celui de Jerba sont reliés à Tunis et à plusieurs villes européennes.

Par ailleurs, après avoir étendu son influence sur tout le Sud, le port de Sfax a commencé depuis 1972 à partager les arrières pays du Sud dans un premier temps avec le port de Gabès et plus récemment avec celui de Zarzis. Le port de Sfax est d'ailleurs, en perte de vitesse au profit d'autres ports. Les entreprises locales ont souvent recours au port de Radès: il n'y a pas de possibilité d'exporter à partir du port de Sfax sauf pour « le vrac » ; l'essentiel de l'activité « conteneur » se fait à partir de Radès.

Enfin, avec la création la RN 2 (Kairouan-Skhira), Sfax a cessé d'être un passage obligé dans le trafic routier Nord/Sud.

3- La déconcentration des services publics et ses conséquences

Sfax a joué pendant longtemps le rôle de relais de services publics par rapport à Tunis. De nombreux départements ministériels et organismes publics, avaient une direction (ou une délégation) régionale à Sfax qui couvrait tout le Sud. Nous pouvons citer, à titre d'exemples, les départements de la justice et celui de l'aménagement du territoire ainsi que plusieurs organismes publics comme l'Institut National de la Statistique (I.N.S.), l'Agence Foncière de l'Habitat (A.F.H.), l'Agence de

Promotion des Investissements (A.P.I.), l'Office National de l'Assainissement (O.N.A.S) et la Société Nationale Immobilière de Tunisie (S.N.I.T).

Mais depuis les années 1970, la décentralisation administrative a progressivement créé des services similaires dans d'autres villes du Sud, parallèlement à l'affinage du découpage administratif ; ce processus de déconcentration des services publics s'est effectué sans coordination entre les différents départements et sans recherche de cohérence ; il a été opéré à des rythmes et à modalités différents, selon le département ministériel ou l'organisme public ; ceci a abouti à une multiplicité de découpages territoriaux (figures 1 à 4) :

- Certains services publics ont été implantés dans tous les gouvernorats du Sud. C'est le cas par exemple de l'Agence de Promotion de l'Industrie (API).
- D'autres services ont remplacé la direction sud de Sfax par une direction pour le Sud Est et une autre pour le Sud Ouest. C'est le cas de l'Institut National de la Statistique, de la SONEDE et de l'enseignement supérieur.
- Enfin, quelques organismes publics maintiennent encore aujourd'hui à Sfax une direction régionale couvrant l'ensemble du Sud : AFH, S.N.I.T.

Dans cette évolution nous retenons au moins trois idées fondamentales :

- **L'absence de cohérence**, ce qui a abouti à une hétérogénéité des découpages territoriaux et à des situations parfois aberrants. Le comble de l'aberration est atteint lorsque même le département de l'aménagement du Territoire ne respecte pas le découpage élaboré en son sein. En effet, quelques années après le rattachement de Sfax au Centre Est, le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire réorganise ses services régionaux selon un nouveau découpage : Sfax abrite la direction du « littoral sud » dont dépendent, outre le gouvernorat de Sfax, ceux de Gabès et Medenine ; le gouvernorat de Gafsa est rattaché à « la direction régionale des steppes » dont le siège est fixé à Kairouan ; enfin Tozeur est promu siège de la « la direction régionale du sud saharien ».

- **Le processus de déconcentration ne profite pas à des villes particulières**, mais tout se passe comme s'il y a souci d'équilibre entre les différents chefs-lieux de gouvernorats. C'est particulièrement le cas du Sud Est où Gabès est choisi comme siège de l'université, alors que Medenine abrite le bureau régional de l'Institut National de la Statistique. A chaque fois les pouvoirs publics choisissent des lieux différents, de façon à ne pas cristalliser une situation. Il s'agit, semble-t-il d'une constante dans la politique de déconcentration de services publics, puisque la même stratégie a été suivie dans d'autres régions comme le Nord Ouest (Signoles 1985).
- En trente ans, le rétrécissement de l'aire d'attraction de Sfax est incontestable**: à part les domaines de la santé et l'enseignement supérieur (Fakhfakh F. 2000), la ville de Sfax a une aire d'influence réduite au territoire de son gouvernorat, soit une situation comparable à celles d'autres chefs lieux de gouvernorat de 40000 ou 50000 habitants.

La déconcentration des services publics

Figure 1 : L'exemple de le Direction de l'Aménagement du Territoire

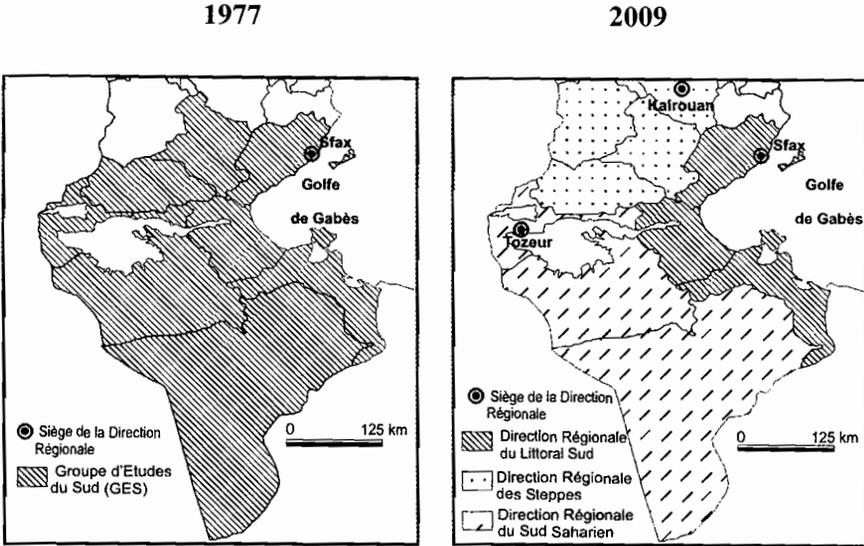
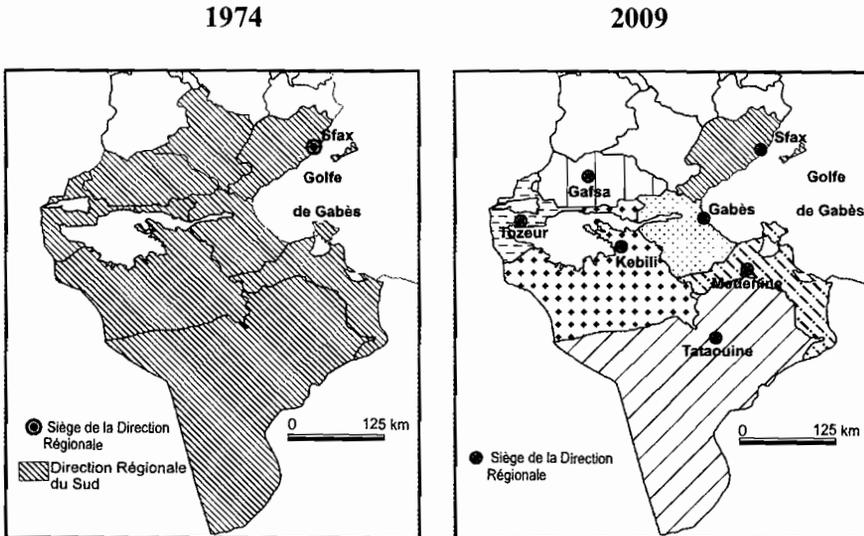


Figure 2 : L'exemple de l'Agence de Promotion des Investissements



Sources : - Belhedi 1992 - Travail personnel

La déconcentration des services publics

Figure 3 : L'exemple de l'Institut National de la Statistique

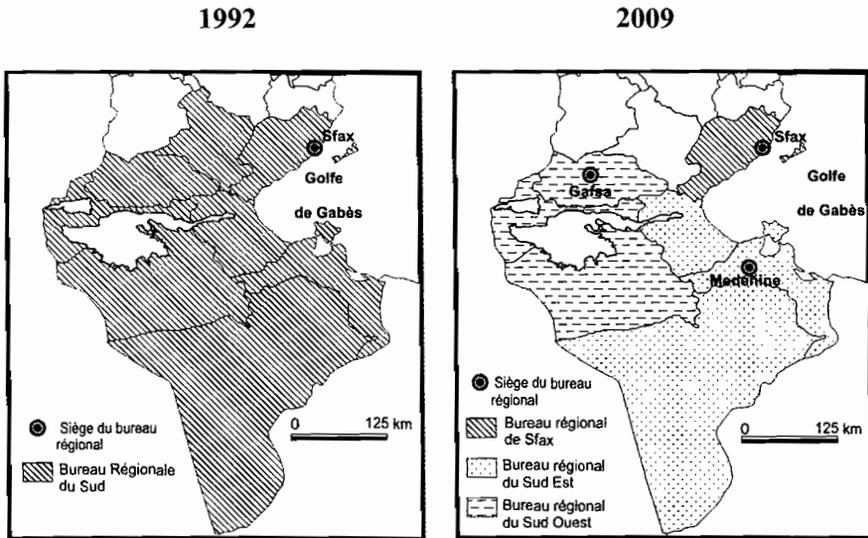
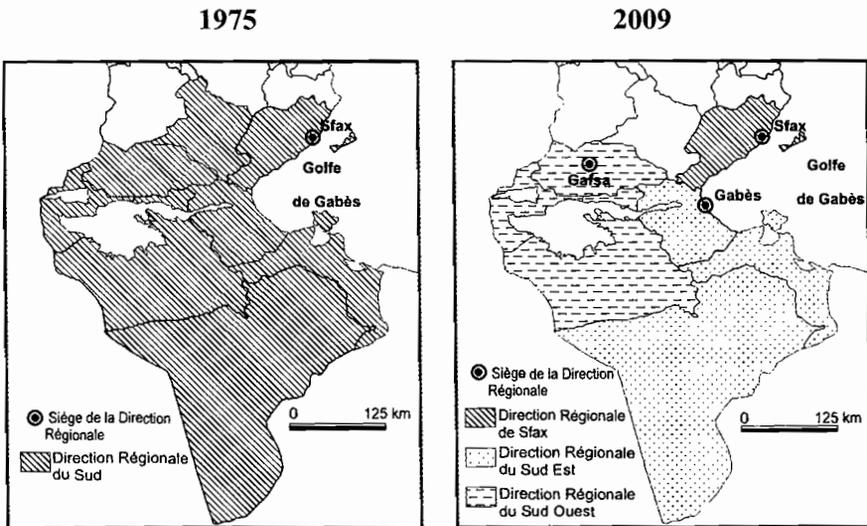


Figure 4: L'exemple de la SONEDE



Sources : - Belhedi 1992 - Travail personnel

Pour les services privés, la situation est quelque peu différente: plusieurs entreprises tunisiennes et étrangères ont une direction régionale à Sfax couvrant une partie ou l'ensemble du Sud. Mais, souvent sous l'impulsion des pouvoirs publics, le processus de déconcentration touche aussi les entreprises privées ou semi étatiques comme les banques ou les compagnies d'assurances et même des organismes représentant les élites économiques comme les chambres de commerce: en 1993 un décret modifiant la délimitation des circonscriptions des chambres de commerce et de l'industrie provoque l'éclatement de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Sud, près d'un siècle après sa création : désormais Sfax a une chambre de commerce limitée au territoire de son gouvernorat alors que deux autres chambres sont créées à Gabès et à Gafsa respectivement pour le Sud Est et le Sud Ouest.

Le recul de l'emprise de Sfax sur le Sud est donc incontestable. Plusieurs événements récents confirment ce constat comme, la fermeture récente du Consulat de France de Sfax dont dépendaient neuf gouvernorats de la moitié sud du pays.

II- Les échanges migratoires entre Sfax et le Sud

Avant le recensement de 1966, les flux migratoires ne sont connus que très partiellement. C'est donc à partir de cette date que nous disposons, pour la première fois, de statistiques directes sur l'ensemble des courants migratoires.

Mais l'utilisation des données des recensements nécessite des remarques préalables: outre les problèmes liés aux nombreux changements du découpage administratif –qui rendent difficile l'étude de la dynamique migratoire- les statistiques sur les échanges migratoires

inter gouvernorats ne permettent pas de conduire l'analyse à une échelle plus fine ; par exemple il n'est pas possible d'évaluer, avec exactitude, le degré de polarisation des flux migratoires par la seule ville de Sfax.

Il faut reconnaître, néanmoins, que cette deuxième difficulté est atténuée, dans le cas du gouvernorat de Sfax, par le fait que le chef-lieu du gouvernorat représente, à lui seul, plus de la moitié de la population du

gouvernorat et 90% de sa population urbaine. De par son poids démographique et économique, la ville de Sfax est pratiquement le seul pôle d'attraction des migrants externes au gouvernorat.

L'analyse de l'évolution des migrations entre Sfax et les gouvernorats du Sud entre 1966 et 2004 montre des permanences et des changements:

1- La polarisation par Sfax des flux migratoires des populations du Sud

Au cours de la première moitié du vingtième siècle, la ville de Sfax semblait avoir des échanges migratoires intenses avec plusieurs zones méridionales. Certes, elle n'a jamais constitué le premier pôle d'attraction des populations du Sud tunisien, puisque les flux migratoires - particulièrement ceux du Sud-Est - ont toujours été polarisés par Tunis. Mais Sfax attirait une proportion importante des migrants du Sud Ouest et du gouvernorat de Gabès. D'ailleurs, le premier grand rbat apparut à Sfax au début du vingtième siècle s'appelle « rbat Gouabsia », ce qui atteste l'importance et l'ancienneté de l'immigration des populations de cette région.

La comparaison des données des différents recensements montre que l'attraction par Sfax des flux migratoires des populations du Sud a accusé un recul relatif, au cours des quatre dernières décennies. Avec 30.3 % des entrées dans le gouvernorat, le Sud représentait, en 1966, le principal bassin migratoire de Sfax. En 2004, cette région ne fournissait qu'un peu plus du cinquième des entrées dans le gouvernorat, (22 %), soit une proportion nettement moins élevée que celle du Centre Ouest (42.3 %).

L'estimation de l'importance du fait migratoire, dans les relations entre Sfax et le Sud, peut être approchée par un autre indicateur, celui de la part de Sfax dans l'attraction de l'ensemble des migrants des gouvernorats du Sud.

Cette deuxième approche montre que dans l'ensemble, l'attraction sfaxienne des populations du Sud s'est maintenue à un niveau modeste, du moins depuis 1966. Entre, 1966 et 2004, la proportion des émigrés du Sud attirés par Sfax, a varié entre 7.2 % et 11 %.

Au cours des années 1970 et 1980, on a même enregistré un recul remarquable de la polarisation sfaxienne, en raison de l'essoufflement de l'économie sfaxienne d'une part et du dynamisme des gouvernorats du Sud à la faveur de la décentralisation administrative (Kebili, Tozeur, Tataouine) ou de l'industrialisation (Gabès). Mais, en dépit de la croissance des flux, enregistrée depuis le milieu des années 1980, Sfax, n'attire qu'un peu plus du dixième des émigrants des gouvernorats du Sud, soit une proportion nettement moins élevée que celle du District de Tunis (25 % en 2004).

Tableau n° 1 : Evolution des migrations des populations du Sud vers le gouvernorat de Sfax entre 1966 et 2004

Recensement	Nombre d'émigrants des gouvernorats du Sud vers Sfax	Part de Sfax dans l'attraction des émigrés du Sud
1966	6746	8.4 %
1975	2240	7.9 %
1984	1960	7.2 %
1994	4782	10.5 %
2004	7040	11 %

Source : INS

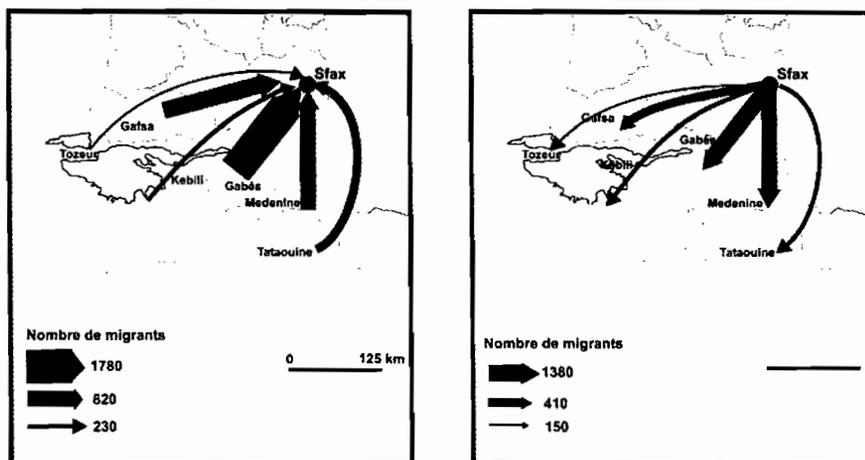
2- Des échanges migratoires plus équilibrés

L'analyse des soldes migratoires de Sfax avec le Sud montre une tendance à des échanges plus équilibrés, du moins avec le Sud Est. On observe même un renversement des tendances migratoires avec certaines zones du Sud : en 1994, Sfax a un bilan migratoire déficitaire, surtout avec les gouvernorats de Kebili et Médenine.

En 2004, la tendance se confirme pour le gouvernorat de Medenine. Ceci s'explique surtout par l'attraction qu'exercent, depuis les années 1970, plusieurs localités du Sud sur les migrants sfaxiens. Avec l'essor des activités tertiaires, notamment le tourisme, un important mouvement de départ est enregistré, surtout vers gouvernorat de Medenine. « Il s'agit de cadres de la santé, de l'enseignement, de l'administration et d'artisans de différentes spécialités » (Mzabi H. 1993).

Mais le solde migratoire, reste largement excédentaire avec le Sud Ouest, notamment avec le gouvernorat de Gafsa.

Figure n° 5 : Les échanges migratoires de Sfax avec le Sud (1987-1994)



Source : INS

3- Une attraction variable selon les zones

L'attraction sfaxienne des populations du Sud varie beaucoup selon gouvernorats (tableau n° 2). Dans l'ensemble, elle reste faible dans les gouvernorats de Tozeur, Tataouine et Medenine. Elle demeure, au contraire, relativement importante dans les gouvernorats de Gafsa et de Gabès. Mais, depuis trois décennies, l'attraction de Sfax s'exerce davantage sur les populations du Centre Ouest, surtout celles du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Tableau n° 2 Destinations des émigrés du Sud par gouvernorat (1999-2004)

Gouvernorat	Total des départs vers les autres gouvernorats	Nombre des départs vers le gouvernorat de Sfax	% des départs vers le gouvernorat de Sfax
Kébili	5893	645	10.9 %
Tozeur	4737	325	6.8 %
Gafsa	15896	2350	14.8 %

Gouvernorat	Total des départs vers les autres gouvernorats	Nombre des départs vers le gouvernorat de Sfax	% des départs vers le gouvernorat de Sfax
Sous total Sud Ouest	26526	3320	12.5 %
Gabès	14156	1908	13.5 %
Medenine	15033	1200	8 %
Tataouine	8013	612	7.6 %
Sous total Sud Est	37202	3720	10 %
Total Sud	63728	7040	11 %

Source : INS

4- La faible attraction sfaxienne ne profite pas aux villes du Sud

On pourrait penser que la faible attraction sfaxienne signifie que les régions du Sud arrivent à mieux retenir leur population. Il n'en est rien ! Les premiers résultats du recensement de 2004 montrent qu'à l'exception du gouvernorat de Medenine- qui présente un bilan migratoire légèrement excédentaire d'ailleurs dû en grande partie à l'attractivité de l'île de Jerba, tous les autres gouvernorats du Sud ont un bilan déficitaire.

Plus grave encore et plus significatif est le fait que les villes les plus importantes du Sud n'arrivent pas à retenir leur propre population : entre 1987 et 1994, les six villes chefs-lieux de gouvernorat présentaient un bilan migratoire négatif !

En réalité, la création de nouveaux gouvernorats (Tataouine, Tozeur et Kébili) et la mise en place des activités industrielles à Gabès, ont permis à certains gouvernorats du Sud d'améliorer leur bilan migratoire, mais seulement pour une courte période. Après avoir été positif au cours d'une ou deux décennies, le solde migratoire est donc redevenu négatif.

Dans l'ensemble, la nouvelle configuration du champ migratoire sfaxien, qui est en pleine restructuration, montre que le Sud n'y occupe plus qu'une place de second plan. Les échanges migratoires de Sfax sont beaucoup plus intenses avec Tunis et le Centre Ouest.

Entre 1999 et 2004, la Capitale a attiré 39 % des émigrants du gouvernorat. Quant' au Centre Ouest, sa part dans les entrées dans le

gouvernorat de Sfax continue d'augmenter (35% pour la période 1987-1994 et 42.3 % pour la période 1999-2004).

Pour les gouvernorats du Sud, l'évolution récente se caractérise, en premier lieu, par le maintien de l'emprise de Tunis et –secondairement– par un accroissement des échanges internes surtout des courants Ouest/Est. Ces deux caractéristiques ne sont pas propres au Sud mais constituent, du reste, les principaux traits de l'évolution de l'espace migratoire tunisien au cours des trois dernières décennies.

III- Sfax et le Sud dans les schémas nationaux d'aménagement du territoire

Outre l'étude « Villes et Développement » de 1973, deux schémas nationaux d'aménagement ont été élaborés respectivement en 1985 et en 1997. L'analyse de ces différents documents montre que la ville est constamment ballottée entre le Centre et le Sud.

1- L'étude « Villes et Développement » (1973) : Sfax, capitale du Sud

« Villes et Développement » constitue la première étude globale de l'espace tunisien qui a débouché sur des propositions de régionalisation.

Le découpage proposé est basé sur des critères physiques, humains et de polarisation (zones d'attraction urbaine) et découle d'un souci de réorganisation de l'armature urbaine tunisienne.

Le Sud comprend, outre le gouvernorat de Sfax, les gouvernorats de Gabès, Gafsa et Medenine ainsi que la partie sud du gouvernorat de Sidi Bouzid (créé en 1975).

Dans le cadre de la réorganisation de l'armature urbaine, l'étude propose d'« élever Sfax au rang de capitale régionale, afin d'atténuer l'emprise de Tunis sur le Sud, notamment par le renforcement de Sfax au niveau des services publics : « la population du Sud doit pouvoir recourir à Sfax pour un certain nombre de services au lieu d'aller les chercher à Tunis »

En outre, « le fait que Sfax soit capitale régionale reste tout à fait compatible avec le principe d'un partage de ses fonctions avec d'autres villes de sa région en particulier Gabès ». Il s'agit, donc, d'instaurer des rapports de complémentarité entre les deux villes surtout en matières d'industrie chimique et d'activités portuaires.

Dans le cadre du nouveau réseau urbain du Sud, « Sfax s'appuie sur deux relais d'inégale importance: Gabès relais régional de premier rang en direction du Sud-est et Gafsa relais régional de deuxième rang en direction de la région minière et du Jerid ».

Pour diverses raisons, les propositions contenues dans « Villes et Développement » 3 n'ont pas été suivies. D'ailleurs quelques années après l'élaboration de cette étude et bien avant l'élaboration Schéma National d'Aménagement du Territoire de 1985, le Ministère du Plan, dans une tentative de régionalisation des investissements a retenu pour le cinquième « Plan de développement économique et social » un nouveau découpage de l'espace tunisien, fondé sur la double distinction Nord/Centre/Sud et littoral/intérieur. Pour la première fois Sfax n'est pas rattachée au Sud mais au Centre Est.

2- Le Schéma National d'Aménagement du Territoire de 1985 : Sfax ne fait plus partie du Sud.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) va consacrer le « transfert » de Sfax du Sud vers le Centre Est.

Rappelons que le SNAT se fonde d'abord sur le partage de l'espace tunisien en trois grandes zones homogènes (nord, centre, sud), puis à un découpage en deux zones de niveau de développement différencié : les zones littorales et les zones intérieures. Ceci aboutit à la création de six ensembles régionaux ou six « régions programmes ». Officiellement, une telle partition répond à la volonté de mettre l'accent sur les régions déshéritées. Mais les limites, la pertinence et la cohésion de ce découpage sont discutables.

Il s'agit tout simplement d'un regroupement de gouvernorats, de manière à constituer six grandes régions, assez artificielles et qui n'épousent pas les réalités humaines et économiques de l'espace tunisien, par le fait qu'elles ne s'appuient pas souvent sur des ensembles géographiques depuis longtemps identifiés.

Dans le cadre du schéma national, la ville Sfax ne fait plus partie du Sud. Désormais elle est à la tête d'une « sous- région », réduite à son propre gouvernorat et formant, avec le Sahel, le Centre Est.

Ce « déplacement » est justifié par le fait que « l'ancien rôle de capitale du Sud est relayé par l'émergence de nouveaux centres administratifs et industriels, car même si Sfax reste le principal pôle

économique pour l'ensemble de la partie sud du pays, sa position se trouve concurrencée d'une part, par l'extension inéluctable du rôle économique de Tunis et d'autre part, par l'émergence des nouveaux centres administratifs et industriels du Sud » (SNAT 1985)

Dans le SNAT, la situation future de Sfax est déterminée à deux niveaux distincts: celui de relais de Tunis, mais uniquement « pour l'ensemble des services ne pouvant être décentralisés davantage (université complète, médecine spécialisée, certains services aux entreprises etc.) » et celui d'une agglomération, dont « la croissance et le fonctionnement doivent être organisés au sein d'une région immédiate ». (SNAT 1985)

Pour Amor Belhedi, « le rôle de Sfax semble être sous-estimé. « Beaucoup plus que Sousse, Sfax assure le relais de Tunis pour tout le Sud et une partie du Centre » (Belhedi A.1992).

3- Sfax dans le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National de 1998 : le retour au Sud?

Elaboré dans la perspective d'une plus grande ouverture sur l'économie internationale, le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National (SDATN) est totalement différent du schéma précédent. Désormais, la recherche de l'efficacité économique remplace le souci d'équilibre.

Dans le nouveau schéma national, l'équilibre régional n'est plus à l'ordre du jour. « Le concept d'équilibre régional est aujourd'hui dépassé et sa perpétuation aurait des effets négatifs. (...) Il est hors de question que toutes les pièces du territoire se développent au même rythme ; au contraire c'est la différenciation qui est la règle... La population et l'économie ne sauraient se développer au même rythme sur l'ensemble du territoire» (SDATN 1997)

Le SDATN considère qu'au moment où le pays est appelé à « se mettre au niveau de l'économie mondiale et de la concurrence internationale (...) l'intérêt national exigera que l'on mette l'accent sur les lieux les mieux situés pour faire face à la concurrence internationale (...). La bataille économique de la mondialisation se joue avant tout dans les grandes villes, essentiellement à Tunis, secondairement à Sfax et à Sousse ».

Pour le cas de la ville de Sfax, l'étude du SDATN considère que le développement de cette ville « présente des aspects extrêmement critiquables. Elle a gâché ses chances de développement métropolitain par un mode de développement urbain aberrant qui constitue un handicap majeur pour l'accès au statut métropolitain ».

Sfax est tantôt dans le Centre Est (découpage officiel oblige), tantôt dans le Sud. En tout cas, dans l'analyse du dispositif urbain, Sfax est placé dans le Sud.

Située en tête du réseau, comme métropole régionale, elle est même considérée comme la seule ville en dehors de la capitale à exercer une influence supra régionale. On pouvait lire, dans le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National que « seule Sfax peut tenir un rôle complémentaire en direction des Sud et d'une partie de la Basse Steppe » (SDATN 1998 synthèse du rapport de première phase)

En matière d'organisation administrative, le nouveau schéma national préconise de « mettre en place des institutions métropolitaines à l'échelle du Grand Tunis et de deux métropoles du Centre et du Sud, responsables de l'aménagement et du développement des métropoles et dotées de l'autorité et des moyens correspondants » (SDATN, 1998)

Il s'agit donc d'instituer un échelon régional, intermédiaire entre le gouvernorat et l'administration centrale et disposant de pouvoir de décision. Curieusement, cette recommandation du SDATN intervient après quarante ans de politique de déconcentration administrative qui a abouti au renforcement de la prééminence tunisoise en matière de décision, politique ou administrative et au nivellement des autres pôles urbains et, par conséquent, l'affaiblissement des villes susceptibles de devenir des métropoles.

Les recommandations du nouveau schéma national ne semblent pas refléter des choix politiques nouveaux, en rupture avec une tradition de centralisme qui n'a fait que s'accroître depuis près d'un demi siècle. Ces recommandations ont, de ce fait, peu de chance d'être concrétisées.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution récente des rapports de Sfax avec le Sud permet de dégager trois principales conclusions

- Pour la ville de Sfax, l'affaiblissement des rapports avec le Sud, procède d'une évolution générale caractérisée par le déclin économique et le rétrécissement de sa zone d'influence.
- Pour le Sud l'affaiblissement de l'emprise de Sfax est par certains aspects le signe d'un dynamisme économique insufflé par l'Etat dans un ensemble géographique dont la majeure partie était restée en marge de la croissance économique sous la colonisation. Mais ce dynamisme, outre son caractère inégal, n'était pas suffisant pour permettre l'émergence d'une ou deux métropoles régionales. Au contraire la tendance est au nivellement généralisé des villes chefs-lieux de gouvernorats et au raffermissement des rapports avec Tunis.
- En réalité cette évolution reflète bien celle du système urbain tunisien. L'aggravation de l'hégémonie de la Capitale s'est faite aux dépens des villes de second rang et a réduit leurs chances d'émerger comme de véritables métropoles interdisant.

Certes l'exiguïté de l'espace et du marché tunisiens n'est pas de nature à favoriser l'émergence de métropole régionale, comme c'est le cas en Algérie ou au Maroc où l'espace national s'est structuré au cours de l'histoire à partir de plusieurs grands pôles urbains, suffisamment éloignées les unes des autres et constituant de véritables métropoles régionales organisant chacune un territoire autour d'elle. Mais il semble que le centralisme politique soit la principale contrainte qui empêche, en Tunisie, l'émergence de métropoles régionales.

Actuellement, une véritable décentralisation des pouvoirs n'est absolument pas à l'ordre du jour. Même si des documents officiels y font allusion, il n'y a aucun signe d'évolution vers la création de régions, c'est-à-dire de sous-ensembles de la nation, dotés de pouvoir et devant constituer des relais de l'autorité centrale.

Dans ces conditions Sfax, pas plus que les villes du Sud, ne peuvent aspirer à devenir des métropoles du Sud tunisien.

BIBLIOGRAPHIE

- Belhedi Amor 1992 : L'aménagement de l'espace en Tunisie, Publication de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 267 pages.

- Belhedi Amor 1995 : L'aménagement du territoire entre le discours et la pratique ; in Revue Tunisienne de Géographie, n° 27, p.p 9-35.
- Belhedi Amor 1996 : Développement Régional, Rural, Local, Cahiers du C.E.R.E.S., n° 17, 351 pages.
- Despois Jean 1961 : La Tunisie. Ses régions, Armand Colin, 224 pages.
- Direction de l'Aménagement du Territoire-Groupe Huit 1973 : Villes et Développement, 3 volumes : 636, 296 et 256 pages + atlas.
- Ministère de l'Équipement et de l'Habitat-Direction de l'Aménagement du Territoire 1985 : Schéma National d'Aménagement du Territoire, 303 pages
- Ministère de l'Aménagement de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire-Dirasset, Groupe Huit, IGIP : 1996, Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, Bilan diagnostic, rapport de première phase, 6 volumes, multipagination.
- Ministère de l'Aménagement de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire-Dirasset, Groupe Huit, IGIP, 1997: Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, Unité nationale et ouverture mondiale, rapport de deuxième phase, multi pagination.
- Ministère de l'Aménagement de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire-Dirasset, Groupe Huit, IGIP, 1998: Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, Plan programme et tableau de bord, Rapport de troisième phase, multi pagination.
- Fakhfakh Frej 2000 : Le tertiaire supérieur à Sfax : le service médical et l'enseignement supérieur, thèse de doctorat en géographie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 450 pages.
- Fakhfakh Mohamed 1986 : Sfax et sa région, Publication de l'Ecole Normale Supérieure, Université de Tunis, 382 pages
- Karray Noureddine 1982 : Le Grand Sfax: évolution récente et développement futur, thèse d'Etat en urbanisme, Paris I, 2 volumes 277 et 228 pages + annexes.

- Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire 1998 : Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Sfax, rapport final, 222 pages.
- Mzabi Hassouna 1993, La Tunisie du Sud-Est Géographie d'une région fragile, marginale et dépendante, publication de la Faculté des Sciences Humaines de Tunis, 685 pages0
- Sethom Hafedh 1999, La personnalité des régions tunisiennes, Centre de Publications Universitaires, Tunis, 333 pages (en langue arabe).
- Sethom Hafedh et Kassab Ahmed 1981 : Les régions géographiques de la Tunisie ; Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 460 pages.
- Signoles Pierre 1985 : L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région ?, URBAMA, Tours, 2 tomes, 141 pages.
- Troin Jean-François 1985 : Le Maghreb. Hommes et espaces, A. Colin, Paris, 349 pages.
- Troin Jean-François 2002 :Maroc : Régions, Pays et Territoires, Maisonneuve et Larose, Tarik, URBAMA, 502 pages.
- Troin Jean-François (sous dir.) 2006 : Le Grand Maghreb, A. Colin, col. U, Paris, 384 pages.

